

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Le plaidoyer de Roger Owono Mba



Photo: DR

Le ministre de l'Économie Roger Owono Mba lors de son intervention.

Georges-Maixent NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

SAMEDI dernier à Washington, à l'occasion d'une rencontre au Fonds monétaire international (FMI), le ministre de l'Économie,

Roger Owono Mba, a expliqué les difficultés des États africains pour attirer davantage d'investisseurs et soutenir leur relance économique actuelle, tout en prenant en compte le climat très changeant du marché international.

Gabon bleu: l'intérêt des investisseurs espagnols

SCOM
Libreville/Gabon

VULGARISER les multiples opportunités d'investissement que renferme le Gabon dans le cadre de la pêche et l'aquaculture. C'est le but de la présence d'une forte délégation conduite par le ministre gabonais de l'Élevage et de la Pêche, Biendi Maganga Moussavou, à Torremolinos, une commune de la province espagnole de Malaga. Et ce, à la faveur de la conférence des ministres de l'Organisation maritime internationale (OMI) sur la sécurité des navires de pêche et la pêche illégale dont les travaux s'ouvrent ce lundi 21 octobre.

La pêche et l'aquaculture sont présentées dans le Plan de relance économique (PRE) comme deux filières très porteuses. Il reviendra donc aux experts gabonais – qui prendront


aussi part, à Madrid, à un Forum économique y lié –, de négocier des partenariats destinés à promouvoir notre industrie halieutique. D'autant que certaines firmes espagnoles, à l'instar de Calvo Pesca dont le patron a dernièrement séjourné au Gabon, manifestent déjà des velléités de délocalisation de leurs activités dans notre pays. Le concept d'industrie halieutique impulsé par les autorités gabonaises repose sur la gestion durable des pêcheries. Aussi, les potentiels investisseurs doivent-ils être mis au fait de ce que 100 % des productions issues de la haute mer (sur le territoire national) seront débarquées sur place. Le ministre gabonais de la Pêche aura, en marge de ces conférences, des rencontres de haut niveau avec les responsables d'organisations du secteur maritime.

" Dans un contexte marqué par des incertitudes, l'Afrique subsaharienne poursuit sa reprise économique mais doit faire face à des risques croissants: les tensions dans le commerce international et la frilosité des marchés financiers ne favorisent pas l'arrivée dans nos pays des capitaux étrangers...", a souligné le

ministre, lors du panel axé sur le thème " Les perspectives économiques de l'Afrique subsaharienne ", aux côtés du directeur de la Banque centrale des Seychelles et chef du département Afrique du FMI. Roger Owono Mba, a ajouté: " en zone Cemac, les économies restent marquées par la crise pétro-

lière de 2014 malgré la remontée du cours. Aux traces laissées par celle-ci s'ajoutent les tensions sécuritaires et géopolitiques dans certains pays, qui nuisent à la confiance des investisseurs". Le ministre estime que face à ce contexte complexe, les gouvernements doivent s'assurer que les économies

africaines sont suffisamment solides pour résister par elles-mêmes aux chocs à venir. Ils doivent, pour cela, renforcer leur compétitivité en permettant au secteur privé d'innover et de mettre en place des stratégies à long terme favorisées par une concurrence libre.



Ministère de l'Economie, des Finances et des Solidarités Nationales

Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor

PROGRAMME : MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DIRECTEUR DU SYSTEME D'INFORMATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES

| | |
|------------------------------|------------------------------------------------------|
| Date de lancement | : 21/10/2019 |
| Appel d'offres | : N° 02-2019/ DGCP/DSI/REFONTE RESEAU |
| Nom du projet | : Refonte du réseau de télécommunications de la DGCP |
| Source de financement | : Budget de l'Etat |

1. OBJET

Par le présent appel d'offres, la **Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor (DGCP)** se propose de moderniser l'intégralité des connexions existantes entre le siège de la Trésorerie Générale et les sites distants, en maximisant la solution fibre optique.

2. CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les prestations à fournir sont les suivantes :

- les travaux nécessaires à la réalisation de la connexion des sites,
- la fourniture et l'installation des liaisons de télécommunication,
- les essais et la mise en œuvre des moyens nécessaires pour le contrôle des qualités techniques requises,
- la mise en service avec la garantie de résultat souhaité,
- la fourniture d'une documentation complète,
- le test et la livraison des liaisons.

3. ALLOTISSEMENT

Les prestations à réaliser sont réparties en quatre (4) lots tels que spécifiés dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières.

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots. A cet effet, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

4. PARTICIPATION

Le présent appel d'offres s'adresse aux candidats exerçant dans le domaine des réseaux de télécommunication et qui ne sont pas concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité prévues à l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics.

5. CRITERES DE QUALIFICATION ET D'EVALUATION

Les soumissionnaires doivent justifier, aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridique, technique et financière, conformément aux dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics. Leurs offres seront évaluées suivant l'Instruction aux Soumissionnaires n°31.1 des Données Particulières de l'Appel d'Offres.

6. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 300 000 F CFA pour chaque lot. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

Direction des Systèmes d'Information
immeuble de la DGCP sis avenue Cour Pasteur
Tel : 01 79 53 76 / 01 79 53 77
mail : dsi@tresorpublic.ga.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **18/11/2019, à 14h00 mn** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre. A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts, en présence des représentants des soumissionnaires, dans la salle de réunion située au 1er étage du bâtiment annexe de la DGCP, le **21/11/2019 à 14h30 mn.**

Le Directeur Général du Budget et des Finances Publiques

Fabrice ANDJOUA BONGO ONDIMBA

Le Directeur Général de la Comptabilité Publique et du Trésor

Franck Yann KOUBDJE